



Paris, le 21 février 2011

INVITATION PRESSE

Jean-Claude VOLOT, Médiateur des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance, se rendra à Montpellier jeudi 24 février 2011 pour un échange avec les partenaires socio-économiques locaux

La Médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance a été créée à l'initiative du Président de la République dans le prolongement des Etats généraux de l'industrie. Confiée à Jean-Claude VOLOT le 6 avril 2010, **la Médiation a pour but d'aider les clients et les fournisseurs à résoudre des difficultés contractuelles et/ou relationnelles et de favoriser une relation partenariale équilibrée et durable entre eux**. Ses valeurs sont reprises dans la « **Charte de bonnes pratiques entre donneurs d'ordres et PME** » signée pour la première fois le jeudi 11 février 2010 à Bercy, sous l'égide de Christine LAGARDE, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et dont elle assure la promotion et l'adhésion. A ce jour, une centaine de grandes entreprises ont signé cette charte.

Le Médiateur, dont l'action s'inscrit en dehors de toute procédure contentieuse ou juridique, peut être saisi de manière **individuelle ou collective** : par une seule entreprise ou par une filière ou un regroupement professionnel. Il s'agit d'une stricte fonction de médiation visant à examiner précisément la situation des entreprises concernées et à proposer des solutions adaptées. Pour ce faire, **le Médiateur s'appuie sur un réseau de médiateurs régionaux et de «Tiers de confiance-experts» professionnels** accompagnant bénévolement les entreprises dans leurs démarches.

L'équipe de la Médiation des relations inter-entreprises se rend dans les régions à l'invitation des Préfets afin de rencontrer les réseaux socioprofessionnels et les services de l'Etat, s'assurer de la bonne intégration du dispositif de médiation dans chaque région et aller à la rencontre des entreprises ou des filières en difficulté sur le terrain.

Déroulé du déplacement :

- 10H45 :** Entretien avec Claude BALAND, Préfet de région, Jean-Christophe BOURSIN, Secrétaire Général aux Affaires Régionales et Pascal THEVENIAUD, Médiateur régional
34, place des Martyrs de la Résistance – 34000 Montpellier
- 11H30 :** Table ronde avec les représentants des réseaux socioprofessionnels régionaux
- 14H45 :** **Conférence de presse à la Préfecture (salle Erignac)**
- 15H45 :** Entretien avec les Présidents des Tribunaux de Commerce de la région
- 16H45 :** Rencontre individuelle avec des entreprises en médiation ou désireuses de déposer un dossier
- 18H :** **Conférence sur le thème : « Relations clients-fournisseurs : les raisons des mauvaises pratiques ; les solutions à l'équilibre » (ouvert à la presse)**
CCI Montpellier-Aéroport.

**Pour en savoir plus sur le Médiateur inter-entreprises ou déposer un dossier :
www.mediateur.industrie.gouv.fr ou appeler le: 0810 00 12 10 pour plus d'informations**

Accréditations auprès du service communication de la préfecture au 04 67 61 61 25